

Déclarations et Discours

Nº 81/32

LE CONCEPT DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DU PACIFIQUE, SELON UN POINT DE VUE CANADIEN

Extraits du discours prononcé par M. R.G. Rogers, président de Crown Zellerbach (Canada) et vice-président du Comité canadien du Conseil économique des pays riverains du Pacifique, devant l'Institute for U.S.-Japan Relations, San Francisco, le 10 novembre 1981.

À leurs débuts, les Canadiens s'intéressaient surtout à l'Est, aux liens avec l'Europe. Mais au 20e siècle, notre attention s'est graduellement déplacée vers le Sud, alors que les États-Unis devenaient notre principal partenaire commercial. Aujourd'hui, si nous faisons des percées dans nos territoires arctiques, nous nous tournons cependant de plus en plus vers l'Ouest et vers l'autre côté du Pacifique parce que ce sont ces régions qui offrent les meilleures possibilités...

Indépendamment des aspects fort complexes du droit constitutionnel, nos frictions internes portent actuellement surtout sur les différences qui séparent les économies des régions de l'Ouest et du Centre. Mais la production pour l'exportation est cruciale pour les deux régions. L'an dernier, les exportations canadiennes de biens et de services ont totalisé 90,3 milliards de dollars canadiens. Cette année, nous nous attendons à ce que ce total dépasse, pour la première fois, 100 milliards de dollars. En 1980, nos exportations représentaient plus de 31 p. 100 de notre produit national brut (P.N.B.). Pendant cette même année, nos importations de biens et de services totalisaient 93,4 milliards de dollars, soit plus de 32 p. 100 de notre P.N.B.

Si les économies de l'Ouest et du Centre du Canada sont toutes deux fortement tributaires de cette production pour l'exportation, ce qui les différencie, par contre, c'est la nature des produits que chacune d'elles offre aux marchés internationaux. La position du Canada en matière de commerce avec les pays en bordure du Pacifique est donc sujette à cette différence ou conflit. Le Centre est fortement industrialisé : il produit de l'acier, de la technologie, des biens de consommation, des automobiles, du matériel électronique et tous les autres produits d'une économie industrielle. Par contre, l'économie de l'Ouest du Canada est fondée sur l'extraction et l'exportation de richesses naturelles comme le bois, le charbon, les minerais et le gaz. Ainsi, l'industrie du charbon métallurgique a été créée entièrement pour l'exportation, presque exclusivement à destination du Japon. La production de gaz naturel est fortement excédentaire; un certain nombre de sociétés de l'Ouest du Canada cherchent donc à exporter au Japon leur gaz sous forme liquéfiée.

L'intensification des échanges avec le Japon et les autres pays en bordure du Pacifique offre alors, aux Canadiens de l'Ouest, des possibilités d'élargir et de renforcer leur économie régionale. Mais la réciprocité qu'entraîneraient des échanges trans-pacifiques est porteuse de menaces pour le complexe industriel du Centre du Canada, et ce, non seulement sur les marchés d'exportation, mais également au Canada même. Ces conflits ont également mené à une série de réunions entre ministres provinciaux et

fédéraux, ce qui laisse prévoir que l'on y trouvera éventuellement une solution globale. Dans l'ensemble, une plus grande participation à la nouvelle zone économique du bassin du Pacifique serait donc, semble-t-il, dans l'intérêt de toute la nation canadienne.

L'autre question d'ordre commercial qui touche les économies de l'Ouest et du Centre du Canada est la dépréciation de notre monnaie par rapport au dollar américain. Les États-Unis constituent toujours notre premier marché d'exportation. Mais la chute de la demande provoquée par un ralentissement de l'économie américaine a éliminé la position avantageuse des produits canadiens à prix moins élevés. Par ailleurs, l'appréciation rapide du dollar canadien vis-à-vis les devises autres que le dollar américain représente maintenant un fardeau supplémentaire pour nos exportations. Si je prends l'exemple de notre industrie forestière de l'Ouest, nos exportations de bois d'oeuvre aux États-Unis ont diminué, alors que les taux d'intérêt atteignaient des sommets sans précédent. À l'échelle nationale, la chute du dollar canadien démontre bien que notre secteur de l'exportation connaît des problèmes fondamentaux que le gouvernement et le secteur privé doivent résoudre ensemble. Je crois donc que l'intensification des relations commerciales avec les pays en bordure du Pacifique apportera une bonne part des solutions à ces problèmes.

Cette prise de contact avec la structure économique et culturelle du bassin du Pacifique est un prolongement naturel de notre évolution historique et économique. Au cours des quatre cents dernières années, le "centre de gravité" de la société et de l'économie canadiennes s'est graduellement déplacé vers l'Ouest. Ce qui ne veut pas dire que nous n'avons que récemment pris contact avec l'Extrême-Orient. Les relations trans-pacifiques du Canada en matière de commerce et d'immigration atteignaient en effet le même niveau que celui des États-Unis au dix-neuvième siècle.

Lorsque les champs aurifères de la Californie furent épuisés, des milliers de "Fortyniners" [de l'année 1849] passèrent au Canada. Il se trouvait parmi eux nombre de Chinois qui aidèrent à unir notre nation en posant des rails et en creusant des tunnels qui permirent de dérouler le "long ruban d'acier" du Canadien Pacifique. Dans les années 1800, des missionnaires canadiens construisirent des écoles et des églises un peu partout en Chine tandis que des négociants canadiens avaient amené du bois d'oeuvre et des peaux de loutre marine dans les ports asiatiques dès 1788.

Les liens du Canada avec les pays du Pacifique Les liens culturels et commerciaux qu'entretient le Canada avec la Chine moderne n'ont cessé de s'accroître depuis la normalisation des relations diplomatiques il y a onze ans. Ce n'est pas sans fierté que je vous fais remarquer que cette initiative précéda la "diplomatie ping-pong" de Nixon, qui mena au rétablissement des relations entre la Chine et les États-Unis.

Mais aujourd'hui, c'est le Japon qui est notre principal partenaire commercial dans le Pacifique. Depuis le début des années 70, ce pays a volé à la Communauté économique européenne le titre de deuxième partenaire commercial du Canada. En outre, nos échanges des dix dernières années avec le Japon et les autres nations en bordure du Pacifique se sont accrus plus rapidement que nos échanges avec tout autre pays, y compris les États-Unis.

Le Japon nous achète de plus en plus de blé, de produits du bois, de colza et de porc. Notre florissante industrie charbonnière de l'Ouest a été construite avec la participation financière des Japonais. Par ailleurs, les usines japonaises sont les grandes acheteuses des minerais concentrés et des lingots qui sortent de nos fonderies. Le Japon s'intéresse de plus en plus à l'exploitation de nos sables bitumineux ainsi qu'à nos réserves de pétrole et de gaz de l'Arctique. Ces échanges de 7 milliards de dollars avec le Japon — largement à l'avantage du Canada — touchent presque chaque Canadien.

Si le Japon constitue de loin notre plus important débouché sur le Pacifique, le Canada n'en maintient pas moins des relations commerciales avec la plupart des pays à l'ouest de ses côtes. La Corée du Sud, qui vient au quinzième rang de nos clients, a acheté l'an dernier pour 431 millions de dollars de charbon, de pâte à papier, de minéraux et de machines. Un projet réunissant des entreprises de la Corée du Sud et du Canada permet actuellement d'ouvrir une très importante mine charbonnière en Colombie-Britannique, sans parler des techniques canadiennes dans le domaine nucléaire et des communications qui ont été largement acceptées par les Sud-Coréens.

Malgré la rupture, il y a onze ans, des relations diplomatiques entre le Canada et Taïwan, les relations commerciales ont connu une nette recrudescence ces dernières années. Le volume des échanges a doublé, passant à 708 millions de dollars entre 1977 et 1980, nettement à l'avantage de Taïwan. Le Canada a vendu à Taïwan du fer et de l'acier, des minerais, du papier et du blé tandis que nous avons acheté des appareils électriques, des machines, des vêtements et des articles en cuir.

Des entreprises pétrolières, minières et manufacturières canadiennes participent également à des projets conjoints et à des investissements en Indonésie. Des ingénieurs canadiens ont décroché des contrats pour construire des ports, des chemins de fer et des réseaux de communication dans ce pays. Le volume des échanges Canada-Indonésie a atteint presque 239 millions de dollars l'an dernier, en plus des mesures d'aide intergouvernementale qui ont donné au Canada un avantage quelque peu gênant de dix contre un.

Le volume de nos échanges avec Singapour s'élève à quelque 264 millions de dollars, tandis que les visites d'hommes d'affaires canadiens ont presque doublé au cours de la dernière année. Singapour, qui représente un bon débouché pour les produits canadiens de haute technicité, incite aussi nombre d'entreprises canadiennes à y participer à des projets conjoints. Les institutions bancaires canadiennes sont également fort bien représentées, nos cinq plus importantes institutions financières y appuyant massivement les échanges commerciaux.

Les Philippines et le Canada se sont partagé à peu près à part égale les 209 millions de dollars en biens échangés entre les deux pays l'an dernier. Mais les biens de consommation canadiens y sont pratiquement inconnus. Par contre, le Canada fournit des matières premières à ce pays, tout en espérant pouvoir aider les Philippins à réaliser les objectifs de leurs onze grands projets d'industrialisation prévus pour la présente décennie. Les sociétés canadiennes d'assurances et de finances sont de mieux en mieux représentées aux Philippines, leurs prêts et leurs investissements s'élevant à quelque 160 millions de dollars américains à la fin de l'an dernier.

La présence de représentants de sociétés et de milieux d'affaires canadiens se fait de plus en plus sentir dans les salles de conseil des entreprises et dans les antichambres des gouvernements des pays du Pacifique. L'entreprise canadienne a effectué une large percée dans les économies en bordure du Pacifique. Voici quelques exemples de notre présence : de l'équipement de forage pétrolier et des techniques de communication en Australie, des usines de production de méthanol et de gaz naturel en Nouvelle-Zélande, de l'équipement d'extraction minière en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Mais le Canada demeure prudent dans ses incursions ; il reste principalement un fournisseur de matières premières à l'industrie japonaise, tandis que ses autres exportations ne représentent que la portion congrue de ses échanges avec le Pacifique.

Présence des banques canadiennes dans la bordure du Pacifique Il existe toutefois un secteur où le Canada n'a pas fait preuve d'hésitation : celui des services bancaires et financiers. Les banques canadiennes se sont taillé sur le marché financier asiatique une place qui, selon certains analystes, ne le cède qu'à celle des États-Unis. Disposant d'un portefeuille de prêts de quelque 10 milliards de dollars américains et obtenant un taux de rendement des avoirs une fois et demie supérieur à celui du rendement sur le marché intérieur, les grandes banques canadiennes sont des membres bien connus dans le monde des finances du Pacifique. Opérant à partir de Hong Kong et de Singapour — avec un siège social régional à Manille — sept de nos plus grandes banques tentent maintenant une percée sur le marché japonais.

La Banque Royale du Canada, dont le portefeuille de prêts en Asie totalise 4,61 milliards de dollars américains, s'attend à tripler son personnel, ses avoirs et ses ressources d'ici à 1985. La Banque Toronto-Dominion, l'une des premières banques canadiennes à s'établir en Asie, dispose d'un portefeuille de 3,5 milliards de dollars américains. La Banque de Nouvelle-Ecosse, dont la présence dans la région est assez récente, suit de près la Banque Toronto-Dominion avec un portefeuille de 3,3 milliards de dollars américains.

Avec des avoirs combinés de plus de 10 milliards de dollars en Asie et dans le Pacifique, les sept plus importantes banques canadiennes élargissent actuellement leurs réseaux de manière à pouvoir financer l'offensive commerciale du Canada dans les pays du Pacifique. En plus d'assurer une présence familière aux Canadiens à mesure qu'ils cherchent, petit à petit, à tirer parti des possibilités qu'offrent les échanges avec le Pacifique, nos banques peuvent également devenir le garant de notre fiabilité et de notre constance dans la conduite de nos affaires internationales.

De tous les biens et services dont le Canada peut enrichir le tissu économique du Pacifique — matières premières, technologie, expérience dans le transport sur de grandes distances — la fiabilité et la constance pourraient s'avérer nos principaux atouts commerciaux. Le Canada est toujours en quête d'une identité nationale. Il est donc bien possible que les nouvelles perspectives que nous ouvrent les contacts accrus avec nos voisins du Pacifique nous aideront dans cette quête. Mais s'il n'existe pas encore d'identité vraiment canadienne, il se dégage par contre un caractère national canadien. Et la fiabilité et la constance font ainsi partie intégrante de ce caractère au même titre que notre passion pour le hockey.

Nous admirons la fiabilité et la constance dans tous les domaines d'activité, mais plus

particulièrement en politique et en administration publique. Si nos dirigeants et nos bureaucrates suivent souvent des politiques tout à fait erronées, c'est justement parce qu'ils se trompent avec tant de constance que nous pouvons toujours les supporter. Je crois toutefois que notre gouvernement fédéral est vraiment sur la bonne voie en ce qui a trait à sa politique d'expansion de la présence canadienne dans le Pacifique. En novembre 1980, le gouvernement fédéral a parrainé la tenue, à Vancouver, de la conférence "Ouverture sur le Pacifique" qui a connu un franc succès. Cette occasion au moins permit au monde des affaires, aux fonctionnaires et aux universitaires du Canada de mieux comprendre les possibilités que nous offrent les pays en bordure du Pacifique.

Vu le succès de cette initiative, nous avons prévu une deuxième conférence pour le début de 1982, à Toronto. Puisque cette conférence sera parrainée par le secteur privé, avec la bénédiction et la coopération du gouvernement fédéral, cela montre, à mon avis, l'importance de notre engagement envers le développement des relations commerciales avec le Pacifique.

Soutien accordé par le Canada à la Communauté

Quant au Canada, il est entièrement d'accord avec la création d'une Communauté économique du Pacifique (CEP). Les administrations publiques, le monde des affaires, les professionnels et les universitaires du Canada s'entendent généralement pour participer activement à la réalisation de ce concept. Mais nous nous opposons à toute position attentiste, comme nous l'avons d'ailleurs bien indiqué lors de la Conférence tenue à l'Université nationale d'Australie, en automne dernier. Les représentants canadiens s'étaient en effet lancés dans les débats avec énergie et détermination. Mais les participants à cette conférence ont compris tout aussi clairement que la création d'une Communauté économique du Pacifique n'est pas pour demain. Nous devrons donc tous redoubler d'efforts pour qu'elle devienne, un jour, une réalité concrète.

Lorsque les Japonais lancèrent l'idée d'une Communauté économique du Pacifique, que les Australiens appuyèrent par la suite avec enthousiasme, la proposition visait à établir une structure analogue à celle de la Communauté économique européenne (C.E.E.). Du point de vue du Canada — et c'est, je crois, une opinion que partagent les autres nations du Pacifique — il n'est pas possible d'établir une C.E.E. dans le Pacifique. Malgré leurs différences, les États membres du Marché commun européen sont assez homogènes au plan économique. Quant aux économies des États en bordure du Pacifique susceptibles de participer à une communauté économique, elles sont beaucoup moins homogènes.

Si on laisse de côté le Canada et les États-Unis, les économies de la région peuvent être sommairement regroupées en trois catégories. À un bout de l'échelle on retrouve le Japon qui est déjà fortement industrialisé. Puis viennent la Corée du Sud, Singapour, Hong Kong, Taïwan et la Malaisie dont les économies sont nouvellement industrialisées. Enfin, nous avons les pays à richesses naturelles, y compris les pays déjà développés comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et des pays comme l'Indonésie dont l'économie est encore en voie de développement.

On pourrait assembler ces trois composantes économiques et industrielles en un système économique intégré comme on n'en a jamais vu. Dans le sillage de l'évolution du

Japon vers une production à plus forte technicité, les pays à richesses naturelles et les nations nouvellement industrialisées pourraient progresser dans l'harmonie. Le besoin d'importation du Japon stimulera la mise en valeur des matières premières et des produits transformés, ainsi que celle des articles manufacturés. Les nouveaux pays industriels pourraient combler le fossé au niveau des technologies intermédiaires, au fur et à mesure qu'évolue la structure industrielle du Japon.

Critères d'adhésion à la Communauté

Si cette structure économique intégrée semble si bien ajustée, elle simplifie trop l'immense complexité de la Communauté du Pacifique. À un bout de l'échelle, on retrouve des populations qui sortent à peine de l'âge de pierre ; tandis qu'à l'autre bout, c'est le monde du transistor et des micro-plaquettes que représente le Japon, deuxième économie de marché libre au monde. Quant à la Chine, qui renferme un quart de l'humanité, elle a les mêmes voisins que Nauru, État du Pacifique Sud à peine plus grand que le parc du Golden Gate [à San Francisco].

Sur le plan politique, la région connaît toute la gamme des régimes, depuis les démocraties représentatives jusqu'aux États communistes et aux juntes militaires. La diversité des religions, des races, des langues et des cultures rend le Pacifique l'une des mosaïques culturelles les plus complexes au monde. Il faudra temps, détermination et coopération pour dresser un grand objectif commun et tenter de le réaliser dans cet immense creuset culturel.

Prenons, par exemple, la question fondamentale de la composition de cette communauté économique. Si l'organisation se limite aux économies de marché libre, elle exclura automatiquement la Chine, l'U.R.S.S. et les États communistes de l'Asie du Sud-Est. Si elle se limite aux États souverains, Hong Kong ne pourra en devenir membre. Sans parler du statut diplomatique de Taïwan qui soulève d'autres problèmes encore.

Mon but n'est pas de présenter une image trop sombre, mais seulement de vous donner une certaine idée de la complexité qui nous attend. Lors de la Conférence tenue l'an dernier en Australie, tout le monde semblait convenir que ce sont les États à économie de marché de l'Amérique du Nord et du Pacifique Ouest qui seraient appelés à composer le "noyau" d'une Communauté économique du Pacifique. Cela comprendrait le Canada et les États-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les nations de l'ANASE, la Corée et le groupe des États insulaires du Pacifique. On prévoyait que d'autres pays du Pacifique pourraient participer à des groupes de travail appelés à étudier diverses questions.

Le résultat le plus positif de cette conférence fut la décision de former un comité permanent pour coordonner et planifier les prochaines étapes de la définition du genre d'organisation envisagée. L'idée d'une communauté de style européen a maintenant été pratiquement écartée. Les autres modèles comprennent l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), le Conseil économique des pays riverains du Pacifique et le Commonwealth britannique. Le Comité permanent, composé de représentants du milieu des affaires, de professionnels, d'universitaires et de hauts fonctionnaires, pourrait bientôt être formé pour commencer à étudier ces options.

Les Canadiens participeront activement aux travaux du Comité permanent. Dans l'ensemble, le Canada préconise une structure qui accorderait la toute première importance aux questions économiques telles que le commerce, l'investissement, le développement et la coopération. Nous préconisons en outre de mettre fortement l'accent sur les relations sociales et culturelles de façon à mieux faire connaître le Canada à nos voisins du Pacifique et à sensibiliser davantage les Canadiens aux possibilités que leur offre le Pacifique.

Selon le Canada, la Communauté économique du Pacifique n'est pas vraiment propice aux discussions de questions politiques. Elle pourrait cependant le devenir, de temps à autre, pour certaines questions. Nous sommes d'avis que les questions de défense et de sécurité n'entrent pas dans le mandat de ce qui doit être tout d'abord un organisme de coopération économique et culturelle. Je crois que le Canada considère avant tout que la Communauté économique du Pacifique devrait être une organisation à plusieurs paliers, dont l'efficacité dépendrait de sa capacité de créer des ponts entre les populations plutôt qu'entre les États.

Nos gouvernements ont un rôle important à jouer dans la création de ces ponts. L'entrée du Canada dans la région du Pacifique bénéficie en effet, en bonne part, d'accords intergouvernementaux de coopération économique et culturelle. Mais nos milieux des affaires ne devraient pas s'attendre à ce que le gouvernement joue un rôle de chef de file dans ce projet. Les économies des États de marché libre peuvent traiter entre elles avec une clarté et une concision qui doivent faire l'envie du groupe des traducteurs des Nations Unies. Nous voyons, dans la langue franque du commerce et de l'investissement, les balbutiements d'une langue commune pour notre Communauté économique du Pacifique. Sans nous embarrasser des subtilités du langage diplomatique, je crois que nous pouvons nous dire ce que nous avons chacun à offrir à nos voisins du Pacifique, et ce que nos voisins peuvent nous offrir en retour.

En ce qui nous concerne, notre participation aux échanges avec les pays du Pacifique nous offre des débouchés nouveaux et plus importants pour nos exportations traditionnelles de matières premières. Les producteurs américains continueront certes à nous livrer concurrence, mais le Canada continuera à fournir du blé à la Chine et au Japon et à maintenir sa place comme fournisseur d'autres produits agricoles. Si notre pâte de bois restera un produit fort recherché, il se peut cependant que la Nouvelle-Zélande commence à infiltrer nos marchés plus tard dans la décennie.

Nos autres principales richesses d'exportation — bois d'oeuvre, charbon et minéraux — se verront concurrencer par une économie australienne en expansion rapide ainsi que par les nations de l'ANASE. Il se peut que la part canadienne du marché asiatique diminue, mais le volume de nos exportations s'accroîtra en fonction de l'accroissement de la demande. Il se peut aussi que les économies en voie de développement du Pacifique, telles que celles de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines et d'autres États, nous offrent de nouvelles possibilités de fournir l'équipement et les services dont elles ont besoin pour réaliser leurs objectifs de développement.

Longue liste d'achat

Les Canadiens, qui se sont parfois senti piqués d'être des coupeurs de bois et des porteurs d'eau, pourraient bien se transformer en fournisseurs de haches et de seaux à

d'autres pays. Nos compétences en matière de foresterie, d'exploitation minière, de transport et de communication seront de plus en plus en demande dans la bordure du Pacifique. Nos chaudières à faible consommation d'énergie, alimentées aux déchets de bois, nos techniques d'exploitation minière hydraulique, nos avions à décollage et à atterrissage courts (ADAC) et notre technologie Vidéotex de pointe ne représentent qu'un échantillon des biens que les nations asiatiques en voie de développement pourraient se procurer au Canada. Et nous pouvons ajouter à cette liste de nombreuses autres possibilités : systèmes de production d'énergie hydro-électrique, équipement de forage sous-marin, matériel informatique, pour n'en citer que quelques-unes.

Le Canada peut offrir beaucoup à ses voisins du Pacifique. Outre un approvisionnement fiable en matières premières et transformées, nous offrons au Japon des possibilités d'entreprises conjointes pour la mise en valeur de nos richesses naturelles. Nous offrons un débouché de plus en plus intéressant pour les biens de consommation de ce pays, qu'il s'agisse de montres à affichage numérique, de calculatrices de poche ou des Datsun, des Honda et des Toyota que l'on retrouve par milliers dans nos villes.

Aux nouvelles nations industrialisées, nous offrons des investissements et des marchés pour le cuir et le textile, les produits du bois et de l'acier, les appareils ménagers et les jouets. Nous offrons des compétences en génie et en gestion des projets pour aider ces économies à passer des rizières aux usines de réfrigération, des sentiers et des charrettes à boeufs aux grandes autoroutes.

Aux nations en voie de développement, riches en ressources, nous offrons des crédits et des investissements, des connaissances et des compétences, de la formation et des projets conjoints. Et, pourrais-je ajouter, l'impulsion d'une vive concurrence sur nos marchés d'exportation déjà bien établis.

La concurrence sera effectivement vive. Le Canada devra donc intensifier ses efforts s'il veut obtenir sa part des possibilités qu'offre le Pacifique. Nous pourrons exploiter nos marchés actuels et profiter d'alléchantes occasions de ventes de technologie dans les économies asiatiques en voie de développement si seulement nous faisons l'effort nécessaire. Notre premier geste — et je crois que cela a été bien compris à la Conférence de Vancouver l'an dernier — sera de traverser le Pacifique et de nous y faire connaître. Le Canada doit établir une présence commerciale en Asie. Nous devons voir à ce qu'un plus grand nombre de sociétés canadiennes ouvrent des bureaux à Hong Kong, à Bangkok, à Singapour, à Tokyo et à Manille. Si l'océan Pacifique est à nos portes, les nations du Pacifique ne le sont pas. C'est à nous d'aller nous faire connaître.

Assurer une présence canadienne plus importante

Combien de nos fabricants ont des représentants en Corée ou en Indonésie ? Combien de sociétés canadiennes d'ingénierie sont bien connues dans la région du Pacifique ? Combien de contacts directs y a-t-il eu entre des entreprises de technologie canadiennes et d'éventuels acheteurs asiatiques ? Hélas, aucun, ou, au mieux, quelques-uns : telle est, trop souvent, la réponse. Mais à compter de maintenant, la réponse à la question : "Combien de Canadiens ?" sera simplement : " pas assez ". Et il en sera de même tant que les hommes d'affaires canadiens ne suivront pas l'exemple de nos financiers et qu'ils ne se rendront pas dans le Pacifique, là où nous attend notre avenir.

Les banques canadiennes, comme je l'ai mentionné, déjà bien implantées dans la région du Pacifique, peuvent servir d'important tremplin pour rapprocher les hommes d'affaires canadiens de leurs homologues asiatiques. Elles sont également bien placées pour aider les deux parties à organiser le financement d'entreprises commerciales nouvelles ou en expansion. Mais, en matière de financement des exportations canadiennes, le principal rôle revient à notre Société pour l'expansion des exportations (S.E.E.). Celle-ci a appuyé concrètement plusieurs projets asiatiques, et elle appuie activement une plus forte pénétration canadienne dans le Pacifique.

Toutefois, bien qu'elle prête en deçà des taux du marché, la S.E.E. ne peut pas être toujours en concurrence avec les conditions de crédit dynamiques et innovatrices offertes par les agences qui subventionnent les exportations de certains de nos concurrents européens. La Société devra continuellement veiller de près à ses conditions et à ses pratiques pour que les chefs d'entreprises canadiens soient adéquatement équipés avant de se lancer dans la mêlée.

Nouvelle commission

En vue d'appuyer davantage l'exportateur canadien, le gouvernement fédéral a récemment créé une nouvelle commission consultative composée de représentants du gouvernement, de l'industrie et du monde du travail. La Commission pour l'expansion du commerce extérieur aidera le gouvernement à concentrer ses programmes sur le soutien des exportations, de façon à permettre aux entreprises canadiennes de tirer le meilleur avantage des possibilités commerciales, et à maintenir une étroite coordination entre les secteurs publics et privés dans notre campagne d'exportation. À titre de membre de cette nouvelle commission, je m'attends à ce que nous soyons appelés à relever certains défis intéressants lorsque nous tenterons d'élaborer un meilleur système d'appui de tous nos secteurs d'exportation.

Le développement de contacts plus étroits, le financement du commerce et la coordination des efforts communs — activités que mène déjà le Canada en vue d'une participation accrue dans la région du Pacifique — reflètent les mesures actuellement prises par les pays en bordure du Pacifique. Quelque chose de nouveau émerge lentement, mais sûrement. À ce stade, nous ne pouvons que dresser l'image la plus vague de ce que sera cette Communauté économique du Pacifique. Mais, au fil des mois, alors que certaines des meilleures têtes du monde commenceront à assembler les pièces, nous pourrons mieux voir nos possibilités commerciales.

Si tout va bien, le comité permanent chargé de concevoir ce nouvel arrangement culturel et économique pourrait tenir sa première réunion en 1982. De leur côté, les pays de l'ANASE se retrouveront en Thailande, au début de l'an prochain, pour revoir le concept de Communauté économique du Pacifique et, peut-être, pour arrêter leur position à ce sujet.

En tant qu'homme d'affaires canadien, je ne peux qu'espérer que les États de l'ANASE trouveront que le concept de Communauté économique du Pacifique répond à leurs objectifs économiques nationaux et régionaux. J'espère que nous pourrons concerter nos efforts pour partager notre développement, étendre nos liens culturels et, tout simplement, mieux nous comprendre entre "riverains" d'une mer commune.

L'océan Pacifique n'a que trop souvent été pacifique uniquement de nom. Voilà plus de quarante ans que la paix ne règne guère dans la région. En effet, rares sont les pays, en bordure de cet océan, qui n'ont pas connu les séquelles de la guerre. S'il existe un remède à la guerre, ce doit bien être la coopération et le désir d'atteindre des objectifs communs.

Les ponts que nous cherchons à construire ne serviront pas uniquement à transporter biens et services entre les nations. Ils pourront rapprocher les peuples et faire des étrangers un nouveau cercle d'amis. Ils peuvent nous aider à trouver un terrain d'entente et nous faire progresser vers le bien commun.

Et enfin, si une Communauté économique du Pacifique ne nous faisait progresser que de quelques pas sur la voie d'une meilleure compréhension de nous-mêmes et de nos voisins, alors même ces quelques pas n'auraient certes pas été pris en vain.

(9) 146 **422**6